Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 36 (1990)

Heft: 18

Rubrik: Petite chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PETITE CHRONIQUE

par Pierre Jonneret

Ce numéro

Ce numéro est le premier de la nouvelle série du "Messager Suisse". Nouvelle conception, nouveau format, nouvelle mise en page, nouveaux rédacteurs... mais tout ceci dans la continuité de cette publication qui a su grouper tant d'amis. Le monde évolue, la position des Suisses à l'étranger également. Nous devons, plus que jamais, être une publication indépendante disant bien clairement ce que d'aucuns pensent tout bas. Depuis longtemps nous nous battons pour de vieilles lunes : transmission de la nationalité à nos conjoints et descendants, protection sociale lors du retour au pays, défense des intérêts de ceux d'entre nous qui sont victimes, dans certains pays, du risque "non économique", représentation directe de nos communautés, attribution totale des droits civiques, pour ne citer que cela. Ceux qui nous ont lus récemment savent que le processus est en marche.

■

Pour dire clairement ce qui doit être dit à ce sujet, pour exprimer notre sensibilité à l'égard de l'image de notre pays, pour informer nos lecteurs de la position des différents partis et groupes d'influence sur les options qui se présentent à notre pays, nous devons être libres, sans que de bons esprits nous fassent les gros yeux lorsque nous ne pensons pas comme eux. Des démarches maladroites viennent de nous donner l'occasion de prendre nos distances.

Le Messager Suisse est la propriété de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris (FSSP). Il se veut toutefois l'organe de tous les Suisses de France, dans la mesure où ceux-ci, du fait de leur nombre (30% du total de l'émigration helvétique), du voisinage des deux pays et des conventions particulières que ceux-ci ont passées, ont des perspectives et des problèmes sensiblement différents de ceux des compatriotes établis ailleurs dans le monde.

Un magazine universel n'est pas exactement ce qu'ils demandent. Il leur faut un peu du cousu main. C'est ce que s'efforce d'être notre journal. A bien des égards, il repose sur un petit groupe de bénévoles. Son personnel, une secrétaire de rédaction et une dactylographe à mi-temps, le maintient grâce à son courage, son imagination et sa dévotion.

Au moment du tournant, maintenez-nous votre confiance, écrivez à notre courrier des lecteurs, le "Droit de Parole", apportez-nous quelques abonnés et de la publicité. Avec un tirage de 6000 exemplaires pour nos propres numéros, nous ne sommes pas un support négligeable. Nous ne passons pas le chapeau, mais nous demandons que l'on comprenne nos motivations d'aujourd'hui.

Car si nous voulons survivre, nous devons élargir le cercle de nos amis et consolider la position de l'organe de presse que nous sommes vraiment.

Le 1er août

■

Comme depuis deux ans, les Suisses de la région parisienne fêteront le 1er août... le 1er août dans le cadre des terrasses et jardins de la Maison Suisse de Retraite (MSR) à Issy-les-Moulineaux. Plus de détails sont donnés en page 5. Notre souci, cette année, sera d'apporter une touche additionnelle de convivialité à cette commémoration à laquelle nous attachons tous une importance profonde. La direction de la Maison Suisse de Retraite, avec son enthousiasme habituel et son sens des choses de l'accueil - voyez notre reportage en page 23 - se charge avec le "Messager" de faire ce qu'il faut. Un copieux buffet campagnard vous attendra. Vous n'aurez pas à vous inscrire et vous en réglerez le coût sur place au prix de 75 francs par personne. Pas de petits plateaux, mais des assiettes et des sièges. Et si le temps est frais ou maussade, nous serons abrités dans les locaux nouvellement réhabilités du Pavillon de la Source. Le programme officiel sera celui de la tradition : cérémonie oecuménique, chants par l'Union Chorale Suisse, messages du Président de la Confédération et de l'Ambassadeur, déclaration de bienvenue au nom de la MSR et de la FSSP. Mais il y aura aussi une Roue de la Fortune et des stands de livres et de disques. Ce ne sera tout de même pas la Foire à Neu-Neu, car le 1er août est une chose sérieuse, cependant les enfants ne s'ennuieront pas. Faites-nous donc le plaisir de les voir vous accompagner.

La grande nouvelle

■

Lors du Congrès de l'Union des Suisses de France, M. le Ministre, Rudolph Bodenmüller, chef du Service des Suisses de l'Etranger au Département Fédéral des Affaires Etrangères, nous a apporté le cadeau promis à Näfels par M. le Conseil-

■ LE MESSAGER SUISSE ■

Editeur Fédération des Sociétés Suisses de Paris **Directeur de la Publication** Pierre Jonneret **Rédaction** Francine Bruhin **Administrateur** Willy Bossard **Comité de Rédaction** Nicole Bodmer, Florence Piguet, Philippe Alliaume, André Grasset, Edmond Leuba, Robert Haas, Alain Marie, Willy Bossard, Philippe Brochard, Pierre Jonneret, Francine Bruhin **Collaborateurs** Danièle Dubacher, Edmond Leuba, Philippe Alliaume, Norbert Fuchs, Pierre Jonneret, Francine Bruhin **Siège Social** 10, rue des Messageries. 75010 Paris. Téléphone : 45.23.29.57. Fax : 47.70.13.29 **Maquette** atelier creatio. Christophe Meier. 1, place de la République. 30250 Sommières. Téléphone : 66.80.96.66 **Abonnement** FF 140,- (France métropolitaine) et FF 150,- (TOM/DOM et autres pays) **Service des abonnements** D.I.P. 70, rue Compans. 75940 Paris CEDEX 19. Téléphone : 42.00.33.05 **Publicité** s'adresser au siège **Imprimeur** Tschumi-Taupin. 24, rue de Dammarie. 77000 Melun. Téléphone : 64.39.37.07

Dépôt légal 2e trimestre 1990. **Commission paritaire** n° 62679

"Le Messager Suisse" n'est pas vendu au numéro mais par abonnement.

© Reprint autorisé après accord de la Rédaction du Messager Suisse.

ler Fédéral Oggi. Le projet de loi pour le vote des Suisses résidant à l'étranger a passé le stade de la consultation entre les différents départements intéressés. Il doit être incessamment présenté au Conseil Fédéral puis soumis aux Chambres assorti du message voulu.

Ce projet risquant d'être amendé lors de son prochain parcours, nous prendrions un risque en en donnant les détails. Mais disons simplement qu'il est très satisfaisant en son état actuel. S'il se réalise tel que conçu, les Suisses à l'étranger seront parmi les plus favorisés des citoyens d'un quelconque pays ne résidant pas dans celui-ci. La procédure de vote par correspondance sera simple. Il suffira de se manifester par une démarche personnelle d'inscription sur une liste électorale. Nous voterons sur la totalité des matières fédérales : élections, référendum, initiatives. La porte sera ouverte aux cantons et communes pour organiser, s'ils le désirent, le vote en leur matière de leurs ressortissants du dehors. Enfin, la loi entrerait en vigueur en 1991.

Nous avons beaucoup écrit à ce sujet dans les colonnes du Messager Suisse. Nous nous sommes montrés amers, surtout au résultat de l'enquête menée par le Conseil Fédéral il y a quelques années. L'initiative éclairée d'un Suisse de l'étranger revenu au pays, M. le Conseiller National Georg Stucki, avait remis la chose sur le tapis d'une façon imparable. Nous lui devons une statue. ■

SOMMAIRE

■

Notre couverture
Editions E.C.G. Une maison d'éditions un peu hors du commun. Ses livres sont des jeux de rôles avec de magnifiques illustrations. **"Le Nain",** une illustration de Patrick Savary dans le livre "L'or des contes", fait notre couverture.
Une interview des fondateurs d'E.C.G. Retrouvez-les pages 15-16.

■

pages 2-3
La Petite Chronique par Pierre Jonneret.

■

page 4
Le Calendrier. Notre guide culturel est cette fois consacré entièrement aux expositions.

■

page 5
Danièle Dubacher avec un **Billet d'humeur** sur "La Messe du Livre".

■

pages 6/7/10
Notre Dossier est consacré au **Congrès de l'Union des Suisses de France** qui a eu lieu les 19 et 20 mai dernier.

■

pages 8-9
La Revue de Presse. Des nouvelles en provenance des cantons suisses.

■

pages 10
La Consultation Juridique d'Elisabeth Morand de Gasquet : le surendettement.

■

page 11
Découvrez notre nouvelle rubrique **Tourisme**. Nous vous présentons aujourd'hui Fribourg.

■

pages 12-14
Le grand reportage de Francine Bruhin sur le Salon international du Livre de Genève. Elle nous présente **l'histoire d'une passion : le métier d'éditeur.**

■

pages 15-16
L'interview des fondateurs d'**éditions E.C.G.**

■

page16
Un peu d'**Economie.** Les résultats de quelques entreprises suisses.

■

pages 18-19
Les Nouvelles Fédérales. Que se passe-t-il à Berne ? Que décide le gouvernement suisse ? - Les nouvelles du Palais Fédéral en bref.

■

page 20
Spectacle. Comptes-rendus de deux spectacles qui ont eu lieu à Paris.

■

page 21
Dans sa rubrique **Les Lettres,** Francine Bruhin nous présente deux auteurs et une maison d'éditions.

■

page 22
Les Arts, la chronique d'Edmond Leuba. Trois expositions, trois artistes Suisses.

■

pages 23-24
Notre Interview : "La maison douce", la Maison Suisse de Retraite à Issy-les-Moulineaux. Une interview de son directeur.

■

page 24
Les Petites Annonces.

Formulaire d'abonnement au "Messager Suisse"

Nom	Prénom
Adresse	
Code postal	Ville
Pays	Inscrit au consulat de

Je désire m'abonner au "Messager Suisse"

☐ Abonnement normal de FF 140,- (France métropolitaine) ☐ autres pays y compris TOM/DOM FF 150,-
☐ abonnement de soutien (tous pays) à partir de FF 170,-

Règlement ci-joint à l'ordre de la F.S.S.P.-M.S. effectué par

☐ chèque postal, C.C.P. 12 273 27 G Paris ☐ chèque bancaire (joint) ☐ mandat lettre (joint)

Formulaire et titre de paiement à envoyer à :

Le Messager Suisse, D.I.P., Service des Abonnements, 70, rue Compans, 75940 Paris CEDEX 19